Bernard BENAIS
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers
Ancien élève de l'Ecole des Sciences Politiques de Paris

103, rue La Fayette
75010 Paris

Mob 06 09 91 55 85
Mail bernard181953@gmail.com

ACTION LEUCEMIES

Association régie par la loi du 01 juillet 1901

2, rue des Longs Près
92100 Boulogne Billancourt

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025)

commissaire
aux comptes

ACTION LEUCEMIES
Association régie par la loi du 01 juillet 1901
2, rue des Longs Près
92100 Boulogne Billancourt

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACTION LEUCEMIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ACTION LEUCEMIES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons vérifié que le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du Public a bien été établi en conformité avec le règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008 et que les modalités d'élaboration ainsi que contenu ont fait l'objet d'une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir

qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs

de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris,

Le 16/02/2026



Le Commissaire aux comptes
Bernard BENAIS



Action Leucémies

2 rue des Longs Près
92100 Boulogne-Billancourt
SIRET : 518 159 884 00015

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025

- **Bilan**
- **Compte de Résultats par nature**
- **Annexe :**

1. Activité de l'entité
2. Faits marquants de l'exercice
3. Méthodes comptables
4. Compléments d'informations sur le Bilan
5. Compléments d'informations sur le Compte de résultat
6. Produits et charges par origine et par destination
7. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
8. Compléments d'informations sur les Produits et charges par origine et par destination et le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Action Leucémies

ACTION LEUCÉMIES — BILAN — Exercice 2025

ACTIF	2025 Brut	2025 Amort. Prov.	2025 Net	2024 Net
Immobilisations incorporelles (site internet, charte graphique, outils de communication)	9 040	9 040	0	0
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (dépôt de garantie)	49		49	49
ACTIF IMMOBILISE	**9 089**	**9 040**	**49**	**49**
Stocks et encours (marchandises)				
Créances				
Disponibilités	78 625		78 625	80 042
Charges constatées d'avance	269		269	269
ACTIF CIRCULANT	**78 894**		**78 894**	**80 312**
TOTAL ACTIF	**87 983**	**9 040**	**78 943**	**80 361**

PASSIF	2025 Solde	2024 Solde
Report à nouveau	37 089	36 261
Excédent ou déficit de l'exercice	950	829
SITUATION NETTE	**38 039**	**37 089**
FONDS PROPRES	**38 039**	**37 089**
FONDS DEDIES	**38 144**	**40 511**
PROVISIONS		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 760	2 760
DETTES	**2 760**	**2 760**
TOTAL PASSIF	**78 943**	**80 361**

COMPTE DE RÉSULTAT PAR NATURE 2025

PRODUITS ET CHARGES PAR NATURE	2025	2024
Produits de tiers financeurs	18 835	30 010
Concours publics et subventions d'exploitation	4 565	5 900
Ressources liées à la générosité du public : dons manuels	3 270	3 110
Contributions financières des entreprises partenaires	11 000	21 000
Utilisations des fonds dédiés	13 342	16 012
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**32 177**	**46 022**
Autres achats et charges externes	23 969	28 271
Aides financières		700
Reports en fonds dédiés	10 974	18 213
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**34 943**	**47 184**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-2 767**	**-1 162**
TOTAL PRODUITS FINANCIERS : autres intérêts et produits assimilés	1 515	1 991
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	**1 515**	**1 991**
RESULTAT COURANT	**-1 251**	**829**
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS : sur opérations de gestion	2 201	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES : sur opérations de gestion		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**2 201**	**0**
TOTAL DES PRODUITS	35 893	48 013
TOTAL DES CHARGES	34 943	47 184
EXCEDENT OU DEFICIT	**950**	**829**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	*11 232*	*11 232*
Bénévolat	*28 649*	*28 360*
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	***39 881***	***39 592***
Mises à disposition gratuite de biens et services	*39 881*	*39 592*
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	***39 881***	***39 592***

ANNEXE

1. ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Créée en 2009, Action Leucémies ne compte que des bénévoles, et tous les fonds récoltés sont dédiés aux patients.
L'association s'est fixé comme mission d'agir au quotidien pour soutenir et accompagner les patients atteints de leucémie et leurs proches :

- ✓ En améliorant les conditions de vie des patients à l'hôpital par la mise en œuvre de projets concrets élaborés avec les équipes médicales, et par une aide financière aux patients les plus démunis.
- ✓ En participant financièrement à l'effort de recherche
- ✓ Et en informant les patients et leurs proches sur la maladie et ses traitements.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'association a poursuivi son activité en 2025 pour soutenir les patients hospitalisés atteints de leucémies, et leurs proches. L'association dégage en 2025 un excédent de 950€, à la suite d'un excédent de 829€ en 2024.

3. MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés en respectant les règles de prudence et sont présentés conformément aux principes comptables des associations.
Aucun changement n'est intervenu dans les méthodes comptables appliquées par l'association en 2025.
Les conventions suivantes ont été respectées :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables,
- ✓ indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations sont amorties sur la durée probable d'utilisation du bien.

Les créances et les dettes ont été valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

3.2. Note relative à l'établissement du CROD et du CER

L'association faisant appel à la générosité du public, établit un Compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'un Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), suivant les directives du Conseil National de la Comptabilité CRC 2008-12 en date du 3 avril 2008, et les précisions apportées par la réforme en 2021.

L'association réalisant ses missions dans la durée et en continu, les fonds collectés l'année N ne sont pas nécessairement utilisés cette même année, compte tenu du temps nécessaire pour organiser des projets de qualité. Inversement, certains projets de l'année N sont financés par des fonds collectés les années précédentes. Les postes « Engagements à réaliser sur ressources affectées » et « Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » en rendent compte.

Pour les besoins spécifiques de ces états, les méthodes mises en œuvre sont décrites ci-après.

3.2.1. Ressources

Les ressources de l'exercice comprennent :

- ✓ Les dons collectés des particuliers
- ✓ Les recettes d'activités organisées par l'association ou pour son compte
- ✓ Les financements issus de partenariats avec des entreprises
- ✓ Les subventions et autres concours publics
- ✓ Les produits financiers
- ✓ Les Fonds dédiés portés au bilan à la clôture de l'exercice précédent et utilisés au cours de l'exercice pour financer les missions sociales.

Les ressources sont considérées comme affectées si, en fonction de la volonté exprimée par le donateur ou des dispositions prises dans l'appel à la générosité du public, elles comportent une obligation pour l'association de les consacrer à une mission ou à un projet déterminés.

Les ressources collectées auprès du public sont :

- ✓ Les dons collectés
- ✓ Les recettes d'activités organisées par l'association ou pour son compte

3.2.2. Emplois

Les emplois de l'exercice comprennent :

- ✓ **Les dépenses relatives aux missions sociales de l'association :** coûts directs et indirects engagés pour chacune des missions sociales de l'association, à l'exclusion des coûts induits par la collecte. Conformément à la réglementation, les dépenses relatives aux trois missions sociales sont présentées dans le CER par type de dépense (Distribution directe de secours ; Achats de biens et services ; Versements à d'autres organismes ; Dotation aux amortissements).

- ✓ **Les Frais de recherche de fonds** incluent : frais de publicité supportés dans le cadre d'activités organisées par l'association et destinées à collecter des fonds (plaquettes, flyers, badges, chasubles, bannières, coût des stands etc.), frais d'appel et de traitement des dons, rais liés à la tenue des fichiers de membres et donateurs. Les Frais de recherche de fonds sont déduits des fonds affectés aux missions sociales concernées l'année d'encaissement.
- ✓ **Les Frais de fonctionnement** sont les frais généraux, dès lors qu'ils ne répondent pas aux définitions des postes "Missions" et "Frais de recherche de fonds". Ces frais sont des frais fixes qui ne dépendent pas du volume d'activité. Les Frais de fonctionnement sont couverts d'abord par les produits financiers et les cotisations, puis les subventions non affectées, puis les partenariats non affectés, et enfin les recettes d'activité non affectées.
- ✓ **Les Engagements à réaliser sur ressources affectées (ou « Fonds dédiés »)** sont la partie des ressources de l'exercice, affectées par les tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard.

3.2.3. Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie de Contributions Volontaires en Nature de la part de ses bénévoles et de ses partenaires, entreprises privées ou collectivités territoriales.

- ✓ **Les heures de bénévolat** déclarées par les bénévoles sont vérifiées et consolidées. Pour tous les bénévoles, elles sont valorisées au SMIC majoré des charges sociales.
- ✓ **Les Prestations en nature** sont valorisées comme l'ensemble des coûts supportés par la personne ou l'organisme qui offre le service. Cette évaluation est fournie par le donateur, à défaut le prix de marché est retenu.
- ✓ **Les Dons en nature** sont évalués par le donateur, de la façon suivante :
  - Si le don est effectué par une entreprise, la valeur est celle des sommes ayant dû être engagées par elle pour acquérir ou produire, puis stocker, l'objet concerné.
  - Si le don est effectué par un particulier, la valeur est la somme d'argent que le donateur aurait selon lui obtenue s'il avait vendu l'objet au lieu de le céder gratuitement.

4. COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1. Actif immobilisé

Immobilisations brutes					
Compte	Libellé	**Valeur brute au 31/12/2024**	Acquisitions	Cessions	**Valeur brute au 31/12/2025**
205000	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	**9 040**	0	0	**9 040**
275000	Dépôts de garantie	**49**	0	0	**49**

Amortissements				
Compte	Libellé	**Amortissement au 31/12/2024**	Dotation de l'année	**Amortissement au 31/12/2025**
280500	Amortissement des concessions, brevets…	**9 040**	0	**9 040**

L'association a fait développer une nouvelle charte graphique, un site internet et des documents de communication du fait de sa sortie de la Fédération Leucémie Espoir au 1er janvier 2015 et de son changement de nom pour Action Leucémies. Le coût de ces prestations a été inscrit au bilan en immobilisation incorporelles en 2015, amorties sur leur durée de vie prévue, à savoir 3 ans.

4.2. Créances

L'association ne détient pas de créances à la clôture des années 2025 et 2024.

4.3. Disponibilités

Les disponibilités sont les comptes bancaires ouverts par l'association auprès du CIC, à savoir un compte courant et un Livret A, le compte Paypal, ainsi que les chèques en cours d'encaissement, et une caisse d'un montant faible.

Disponibilités		
	31/12/2025	31/12/2024
Compte courant CIC	5 894	8 520
Livret A CIC	71 750	70 234
Paypal	788	995
Chèques à l'encaissement		100
Caisse	193	193
Total	**78 625**	**80 042**

4.4. Évolution de la Situation nette

Situation nette		
	31/12/2025	31/12/2024
Situation nette au 31/12/N-1	37 089	36 261
Résultat de l'exercice N	950	829
Situation nette au 31/12/N	**38 039**	**37 089**

4.5. Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent à la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard.
Leur évolution et leur répartition par mission sont décrits au paragraphe **8.**

4.6. Dettes fournisseurs

Fournisseurs et comptes rattachés		
	31/12/2025	31/12/2024
Honoraires du Commissaire aux Comptes	2 760	2 760
Total	**2 760**	**2 760**

Action Leucémies

5. COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR NATURE

5.1. Produits

Depuis l'Assemblée générale du 9 avril 2016, l'association a supprimé l'obligation pour les membres de verser une cotisation. De ce fait, les dons faits par les membres depuis cette date sont comptabilisés en dons.

Les « Concours publics et subventions d'exploitation » correspondent aux fonds versés par des organismes publics :

Concours publics et Subventions d'exploitation		
	31/12/2025	31/12/2024
Mairie de Boulogne-Billancourt	1 750	1 750
Mairie d'Épinay-sur-Seine	1 000	1 000
ODER *(*)*	1 815	3 150
Total	**4 565**	**5 900**

(*) L'ODER est une association qui organise chaque année une brocante dont l'objectif est de venir en aide à des associations s'occupant de personnes âgées, handicapées, et familles en difficulté en les soutenant financièrement.

Les **« Ressources liées à la générosité du public »** incluent le produit des activités organisées par l'association ou pour le compte de l'association ainsi que les dons manuels des particuliers.

Ressources liées à la générosité du public : dons manuels		
	31/12/2025	31/12/2024
Dons des particuliers	3 270	2 960
Dons de salariés d'entreprises		150
Total	**3 270**	**3 110**

Les **« Contributions financières »** correspondent aux partenariats mis en place avec des entreprises et des institutions :

Contributions financières des partenaires		
	31/12/2025	31/12/2024
Gilead Sciences	5 000	15 000
Mairie d'Épinay-sur-Seine	6 000	6 000
Total	**11 000**	**21 000**

Les **produits financiers** correspondent aux intérêts perçus sur le Livret A de l'association.

5.2. Charges

Le poste « **Autres achats et charges externes** » inclut les dépenses réalisées dans le cadre des missions de l'association, ainsi que les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

Autres achats et charges externes		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Amélioration de la vie des patients hospitalisés	18 342	23 029
Frais de recherche de fonds	371	62
Frais de fonctionnement	5 256	5 180
Total	**23 969**	**28 271**

Les « **Aides financières** » sont apportées aux patients atteints de leucémies et à leurs proches sous forme de soutiens financiers exceptionnels accordés sur dossiers présentés par les assistantes sociales.

Le « **Report en fonds dédiés** » correspond à la partie des ressources de l'exercice, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard (voir détails au chapitre relatif au CROD / CER).
L'association n'a pas d'engagements financiers, et en particulier pas d'engagements en matière de pensions et retraites.
Le poste « Utilisation des fonds dédiés » correspond à la partie des fonds dédiés inscrits au bilan au 31 décembre 2024, et utilisés en 2025 (voir **8**).

5.3. Évaluation des Contributions Volontaires en Nature

Les Contributions Volontaires en Nature proviennent :

- ✓ Des heures passées par les bénévoles pour les missions sociales, la recherche de fonds ou le fonctionnement de l'association
- ✓ De prestations en nature fournies par des bénévoles, des entreprises ou des collectivités territoriales partenaires

Contributions Volontaires en Nature- Ressources		
	31/12/2024	**31/12/2023**
Prestations en nature : Mairie de Boulogne-Billancourt: mise à disposition d'un local pour l'association	11 232	10 905
Heures de bénévolat	28 360	27 677
Total	**39 592**	**38 582**

Le bénévolat est estimé à 1.884 heures de travail en 2025, équivalent à 1,2 poste à temps plein.
Le bénévolat est en totalité dédié à la Mise à disposition gratuite de biens et services, y compris à travers les travaux de gestion et d'administration de l'association, et le temps consacré à la collecte de fond.

Action Leucémies

6. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**3 270**	**3 270**	**3 110**	**3 110**
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	3 270	3 270	3 110	3 110
- Dons manuels	3 270	3 270	3 110	3 110
- Legs, donations et assurances vie	-		-	
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**8 717**		**16 991**	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	5 000		15 000	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-		-	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	3 717		1 991	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**10 565**		**11 900**	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	-	-
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	13 342	5 359	16 012	5 546
TOTAL DES PRODUITS	**35 893**	**8 629**	**48 013**	**8 656**
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES : réalisées en France	**18 342**	**5 359**	**23 729**	**5 546**
1.1 Réalisées en France	18 342	5 359	23 729	5 546
- Actions réalisées par l'organisme	18 342	5 359	23 729	5 546
- Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS : frais d'appel à la générosité du public	**371**	**111**	**62**	**-**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	371	111	62	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**5 256**	**-**	**5 180**	**501**
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	-	-
5- IMPOT SUR LES BENEFICES				
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**10 974**	**3 159**	**18 213**	**1 780**
TOTAL DES CHARGES	**34 943**	**8 629**	**47 184**	**7 828**
EXCEDENT OU DEFICIT	**950**	**-**	**829**	**829**
FONDS DEDIES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	40 511	11 078	38 310	14 844
FONDS DEDIES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	38 144	8 879	40 511	11 078

7. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS	2025	2024	RESSOURCES	2025	2024
1 - MISSIONS SOCIALES - Réalisées en France	5 359	5 546	1.1 COTISATIONS SANS CONTREPARTIE	-	-
- Activités réalisées par l'organisme	5 359	5 546			
- Versement à d'autres organismes	-	-	1.2 DONS, LEGS ET MECENAT	3 270	3 110
			- Dons manuels	3 270	3 110
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	111	-	- Legs, donations et assurances-vie	-	-
- Frais d'appel à la générosité du public	111	-	- Mécénats	-	-
- Frais de recherche d'autres fonds	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	501	1.3 AUTRES RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-
TOTAL DES EMPLOIS	5 469	6 048	TOTAL DES RESSOURCES	3 270	3 110
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	-	-	2 - REPRISE DES PROVISIONS		
5 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 159	1 780	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	5 359	5 546
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	829	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	8 629	8 656	TOTAL	8 629	8 656
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	40 523	39 695
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	829
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	40 523	40 523

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
	2025	2024		2025	2024
Missions sociales réalisées en France	9 245	8 576	Bénévolat	28 649	28 360
Recherche de fonds	3 437	3 315	Prestation en nature	11 232	11 232
Fonctionnement	27 199	27 701	Dons en nature	0	0
TOTAL	39 881	39 592	TOTAL	39 881	39 592

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	2025	2024
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	11 078	14 844
Utilisation	-5 359	-5 546
Report	3 159	1 780
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	8 879	11 078

8. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU CROD ET AU CER

Les dépenses pour les missions sociales diminuent en 2025, car beaucoup de projets ont été débutés en fin d'année et aboutiront en 2026.

Dépenses pour les Missions sociales		
	31/12/2025	31/12/2024
Amélioration de la vie des patients hospitalisés	18 342	23 029
Aides financières		700
Total	**18 342**	**23 729**

Les **Frais de recherche de fonds** sont limités au minimum.

Ratio Frais de recherche de fonds / Ressources collectées auprès du Public		
	31/12/2025	31/12/2024
Frais de recherche de fonds	371	62
Ressources collectées auprès du Public	3 270	3 110
Ratio %	**11,35%**	**2,00%**

Les **Frais de fonctionnement** sont en grande partie fixes.

Ratio Frais de fonctionnement / Total des emplois		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Frais de fonctionnement	**5 256**	**5 180**
Ratio %	***15,0%***	***11,0%***
Total des emplois	34 943	47 184

Reports en fonds dédiés de l'exercice (Emplois), Utilisation des fonds dédiés antérieurs (Ressources), et Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public (Ressources)

Des fonds dédiés inscrits au bilan 2024 n'ont pu être utilisés en 2025 conformément à leur objet, et sont donc reportés. Un complément de fonds dédiés a été comptabilisé en 2025 pour financer les projets en cours. La part des Fonds dédiés issue des ressources collectées auprès du Public, et leur variation en 2024 et 2025, sont les suivants :

Variation des Fonds dédiés par origine des fonds				
	31/12/2025		**31/12/2024**	
	Total Compte de résultat	Dont Produits liés à la Générosité du Public	Total Compte de résultat	Dont Produits liés à la Générosité du Public
Fonds dédiés au 31/12/N-1	40 511	11 078	38 310	14 844
Utilisation des fonds antérieurs en N	-13 342	-5 359	-16 012	-5 546
Report en fonds dédiés en N	10 974	3 159	18 213	1 780
Fonds dédiés au 31/12/N	**38 144**	**8 879**	**40 511**	**11 078**